

PRINTEMPS

Paris, le 26 mai 2020

LE PRINTEMPS HAUSSMANN AUTORISE A OUVRIR

Répondant à l'ensemble des conditions fixées par les autorités, le Printemps a obtenu ce jour du Tribunal Administratif de Paris, pour son grand magasin éponyme du boulevard Haussmann, la suspension immédiate de l'arrêté de fermeture dont ce dernier faisait l'objet.

Il réouvrira donc ses portes dès jeudi 28 mai à 11h00. Cette décision positive va permettre au navire amiral des magasins Printemps de reprendre son activité, en mettant en œuvre des mesures sanitaires rigoureuses destinées à assurer la sécurité des visiteurs et collaborateurs du grand magasin.

Le Printemps a contesté devant le juge du référé liberté du Tribunal Administratif de Paris l'arrêté préfectoral du 13 mai 2020 qui imposait sa fermeture jusqu'au 10 juillet 2020.

« Le tribunal administratif a tenu compte du fait que le Printemps est constitué de plusieurs îlots « Homme » et « Femme », d'une part, et « Maison/Beauté », d'autre part, totalement séparés par la fermeture des passerelles les reliant et qui disposent chacun d'une entrée et d'un accès d'évacuation » précise l'avocat du Printemps, Me Vincent Brenot, associé du cabinet August Debouzy.

Le Printemps Haussmann avait également fait valoir devant le tribunal qu'il dispose en outre d'une zone de chalandise limitée au bassin de vie en l'absence des touristes et que des protocoles sanitaires stricts ont été établis en amont par les équipes du Printemps Haussmann.

Le Tribunal Administratif de Paris a statué favorablement aujourd'hui, le 26 mai, et le grand magasin Printemps Haussmann peut donc ouvrir dès jeudi 28 mai (à l'exception des activités de restauration qui ne sont pas encore autorisées à le faire).

Préparés avec le plus grand soin depuis plusieurs semaines, des protocoles sanitaires stricts sont d'ores et déjà en place au sein du grand magasin visant à assurer la sécurité et la protection sanitaire des visiteurs et collaborateurs (port obligatoire de masques, nettoyage des mains au gel hydroalcoolique dès l'entrée, renforcement du nettoyage des espaces et des surfaces, organisation des flux, mesures de distanciation sociale...).

« Nous nous réjouissons de cette décision, parfaitement justifiée, qui va nous permettre de reprendre dès jeudi 28 mai à 11h00 notre activité, particulièrement touchée par la crise du Covid19. Nous avons mis en place un dispositif sanitaire inédit afin que nous puissions offrir à nouveau à nos clients une expérience shopping unique en toute sérénité. C'est donc avec toujours le même objectif d'assurer la sécurité et la protection sanitaire de nos visiteurs et collaborateurs et avec la volonté de relancer au plus vite notre activité qui représente plus de 3000 emplois directs que nous avons sollicité cette réouverture » déclare Pierre Pelarrey, Directeur Général de Printemps Haussmann.

A PROPOS DU GROUPE PRINTEMPS

Fondé en 1865 par Jules Jaluzot, le groupe Printemps est un des leaders français de la mode, du luxe et de la beauté, avec 19 grands magasins en France, détenus et exploités en propre. Le Groupe est également présent dans le lifestyle avec 8 magasins Citadium et est devenu un acteur incontournable de l'e-commerce avec Place des Tendances, l'e-boutique mode et beauté acquise en 2013 et Made in design, leader européen de la vente en ligne

de mobilier design, luminaires et décoration racheté en 2019. Avec plus de 3500 marques et une surface totale de 180 000 m², le Groupe réalise un chiffre d'affaires de 1.7 milliards d'euros. 3000 collaborateurs, animés d'un sens unique du service et dont l'expertise est un des piliers, accueillent chaque année 70 millions de visiteurs dans ses magasins, dont plus de 20 millions à Printemps Haussmann.

Contact presse : Corinne Berthier – cberthier@printemps.fr – 01 42 82 42 60